



UNIVERSITÉ  
**LAV**AL

Bibliothèque

# Politique de développement et de gestion des collections en études cinématographiques

Par

Annie Bérubé

Bibliothécaire-conseil en études cinématographiques

Juin 2015

# Table des matières

1 But et utilité de la politique.....	5
2 La collection en études cinématographiques.....	6
2.1 Description quantitative et qualitative de la collection .....	6
2.1.1 Les monographies.....	7
2.1.2 Les périodiques.....	8
2.1.3 Les ouvrages de référence.....	8
2.1.4 Les bases de données .....	8
2.1.5 Les thèses, mémoires et essais.....	8
2.1.6 Les films de fiction (16 mm, VHS, DVD, Blu-ray et en numérique) .....	8
2.2 Le virage électronique .....	8
3 Les besoins de la clientèle .....	10
3.1 Le Département des études cinématographiques .....	10
3.1.1 L'enseignement .....	10
3.1.1.2 La clientèle du Département des études cinématographiques .....	10
3.1.2 La recherche .....	10
3.1.2.1 Les chercheurs.....	10
4. Le développement de la collection .....	12
4.1 Les niveaux de développement.....	12
4.2 La sélection des documents .....	15
4.2.1 Les outils de sélection.....	15
4.2.2 Les critères de sélection .....	15
4.2.2.1 Les types de documents .....	15
4.2.2.2 Le contenu des documents .....	15
4.2.2.3 La langue.....	15
4.2.2.4 L'aspect géographique .....	16
4.2.2.5 Les auteurs rattachés à l'Université Laval .....	16
4.2.2.6 Le critère chronologique .....	16
4.2.2.7 Le support du document .....	16
4.2.2.8 Les critères spécifiques aux ressources électroniques.....	16
4.2.2.10 Le nombre d'exemplaires .....	17
4.2.2.12 Les demandes de prêts entre bibliothèques (PEB) récurrentes.....	17
4.2.2.13 Les dons .....	17

4.3 Les modes d'acquisition .....	17
4.3.1 Les achats à la pièce .....	18
4.3.2 Les commandes permanentes.....	18
4.3.3 Les commandes globales.....	18
4.3.4 Le PDA.....	19
4.3.5 Le dépôt de publications .....	19
4.3.6 Les suggestions d'achat .....	19
4.3.7 Les dons de documents .....	19
5.1 La conservation.....	20
5.1.1 Les critères de conservation.....	20
5.1.1.1 L'histoire de l'Université Laval.....	20
5.1.1.2 L'enseignement et la recherche .....	20
5.1.1.3 La circulation .....	20
5.1.1.4 La langue.....	20
5.1.1.5 Les livres rares ou précieux .....	20
5.1.1.6 La dimension géographique .....	21
5.1.1.7 Les classiques.....	21
5.1.1.8 Le format .....	21
5.1.2 Les lieux de conservation .....	21
5.1.2.1 Les rayonnages publics.....	21
5.1.2.1 La réserve des professeurs du comptoir de la Médiathèque.....	22
5.1.2.2 Le centre de conservation .....	22
5.1.2.3 Le secteur des thèses et livres rares.....	22
5.1.2.4 Archivage des ressources électroniques .....	22
5.2 L'élagage.....	23
7. Conclusion .....	25
8. Bibliographie.....	26
Annexe I Plan du 4 <sup>e</sup> étage de la Bibliothèque du pavillon J.-C.- Bonenfant.....	27
Annexe II Faculté des lettres et des sciences humaines : cours offerts en cinéma au certificat .....	28
Annexe III Faculté des lettres et des sciences humaines : cours offerts à la maîtrise .....	30
Annexe IV Faculté des lettres et des sciences humaines : cours offerts au doctorat .....	33
Annexe VI Statistiques sommaires : nombre d'étudiants pour chaque programme.....	376
Annexe VI Tableau complet des inscriptions au certificat en études cinématographiques (automne 2014) .....	37

Annexe VII Tableau complet des inscriptions à la maîtrise et au doctorat à la maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran (automne 2014).....	38
Annexe VIII Champs de spécialisation des professeurs réguliers.....	39
Annexe IX Recherches subventionnées 2014-2015.....	40
Annexe X Centres et groupes de recherches.....	41

## 1 But et utilité de la politique

La politique de développement des collections désigne l'ensemble des principes, des orientations, des méthodes et des critères de sélection qui guident le conseiller dans l'acquisition des documents (sections 1 à 3). La politique de gestion des collections réfère aux principes, critères et méthodes selon lesquels les documents sont conservés ou élagués, accessibles sur place ou sur demande, empruntables ou non (section 4). Ces deux aspects de la présente politique doivent tenir compte des besoins réels des usagers, des ressources déjà disponibles et des contraintes inévitables de la Bibliothèque.

Le but est de s'assurer que les usagers ont accès à une documentation quantitativement suffisante et qualitativement valable. La politique identifie les besoins, évalue les ressources disponibles, établit des priorités tout en favorisant la cohérence des décisions.

La rédaction et la mise à jour de cette politique incombe au bibliothécaire-conseil qui est responsable du secteur cinéma et le choix des documents et la gestion des collections qui découlent de cette politique relèvent de son autorité.

## 2 La collection en études cinématographiques

Fondée en 1937, la Faculté des lettres et des sciences humaines a dans les premières décennies, profitée de la collection de l'Université Laval qui se confondait avec celle du Séminaire de Québec. La collection des deux institutions était située au Quartier Latin. Lors de la séparation des deux collections, en 1964, la partie de la collection du Département des littératures qui demeura la propriété de l'Université fut déposée au pavillon Charles-De-Koninck, à la Cité universitaire de Sainte-Foy. Depuis les années 60, la Bibliothèque a connu une croissance rapide et intense. Une équipe de conseillers à la documentation commença à se former et on nomma un responsable en littérature et un en cinéma, journalisme et communication afin de développer les collections. Des crédits importants ont été alloués pour l'acquisition des documents. La collection du Département des littératures a profité de cette période de croissance. Depuis 2005, une bibliothécaire-conseil est responsable du développement des collections en études cinématographique, et depuis 2011 celle de la documentation filmique.

Enfin, en mai 2011, la collection en cinéma et la collection filmique est déménagée au 4<sup>e</sup> étage de la Bibliothèque dans de nouveaux espaces plus vastes. Cet accès à un plus grand espace a permis de regrouper sur un même étage le secteur Musique, Arts visuels, Éducation, Didacthèque et le Centre GéoStat. (voir le plan du 4<sup>e</sup> en Annexe I)

### 2.1 Description quantitative et qualitative de la collection

Il importe d'abord de préciser que la collection en études cinématographiques est composée de deux genres de documents : les monographies imprimées ou électroniques, et la documentation filmique (qui fait l'objet d'une autre politique de développement des collections et d'un budget indépendant).

Toutes les monographies sont classées selon le système de la Library of Congress (LC) dans les cotes PN 1993 à PN 1999 et la majorité sont disponibles dans le secteur cinéma au 4<sup>e</sup> étage de la Bibliothèque du pavillon Jean-Charles Bonenfant. Pour les biographies d'acteurs et d'actrices (cinéma, théâtre et télévision) elles ont la cote PN 2287 et PN 2308 et se retrouvent au 3<sup>e</sup> étage de la Bibliothèque. Les films quant à eux, ont un numéro séquentiel selon l'ordre dans lequel ils sont traités et se retrouvent à la Médiathèque. On retrouve également quelques centaines de DVD dans un présentoir en libre accès au Secteur Cinéma. Notons que certains ouvrages de référence sont localisés au 1<sup>er</sup> étage de la Bibliothèque.

Du point de vue quantitatif, voici un portrait sommaire de la collection en études cinématographiques.

### Études cinématographiques

Collection imprimée	Localisation					
	BSHS		Secteur Cinéma		Centre de conservation	
Types de documents	Titres	Documents	Titres	Documents	Titres	Documents
Monographies	8 361	9 192	6 752	6 991	974	1 021
Périodiques	267	2 411	87	1 037	134	1 068
Ouvrages de référence	32	44	489	901	0	0
Thèses	113	214	10	11	60	62
<b>Total</b>	<b>8 743</b>	<b>11 861</b>	<b>7 338</b>	<b>8 940</b>	<b>1 168</b>	<b>2 151</b>

## Études cinématographiques

Collection électronique	Localisation	
	Ressources en ligne	
Types de documents		
Monographies		1 389
Périodiques		130
Ouvrages de référence		7
Thèses		41
Bases de données		8
Films en ligne		2 522
<b>Total</b>		<b>4097</b>

## Études cinématographiques

Autres types de matériels	Localisation	
	Toutes cotes et localisations confondues	
Types de documents	Nombre de titres	Nombre de documents
Microfiches	61	64
Microfilms	10	62
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>126</b>

## Documents filmiques

Formats des documents filmiques	Localisation	
	Toutes les localisations confondues	
Types de documents	Nombre de titres	Nombre de documents
<b>DVD*</b>	11 149	13 619
<b>Blu-ray</b>	274	292
<b>VHS</b>	12 007	13 676
<b>16 mm</b>	4 587	5 366
<b>Films en ligne</b>	2 522	0
<b>Total</b>	<b>30 539</b>	<b>32 953</b>

**\*Notons que dans la localisation Cinéma-films ont retrouvé 607 DVD pour 617 titres**

### 2.1.1 Les monographies

Le fonds à la consultation de la collection en cinéma est constitué d'à peu près de 13 000 monographies et de 267 titres de périodiques papier et électroniques. Plus de 200 nouveaux ouvrages sont acquis par année.

Dans la section des ouvrages de référence, il y a de nombreux outils qui permettent aux étudiants en études cinématographiques d'avoir une perspective d'ensemble et de comprendre l'histoire générale du cinéma et ses concepts.

La collection de monographies comprend des ouvrages sur la théorie et l'esthétique du cinéma, des ouvrages sur les grands courants cinématographiques (néo-réalisme italien, nouvelle vague française, l'expressionnisme allemand, etc.), des analyses ou critiques d'œuvres cinématographiques, des biographies, des ouvrages techniques sur les différents métiers reliés au cinéma, et des ouvrages sur le cinéma en lien avec d'autres domaines (Art et cinéma, philosophie et cinéma, littérature et cinéma, etc.).

### 2.1.2 Les périodiques

La collection de périodiques comprend les principales revues publiées en cinéma. Un travail de sélection de ces abonnements a été effectué, à partir de différents outils permettant d'évaluer le rayonnement d'un périodique dans une discipline<sup>1</sup>, pour s'assurer qu'ils correspondent aux périodiques les plus pertinents du domaine. La clientèle bénéficie de 267 abonnements à des revues spécialisées, entre autres, en histoire du cinéma, en critique, en scénarisation, en animation, en cinéma international et en recherche, etc. Le budget alloué aux abonnements pour les études cinématographiques en 2013, est de 36 % du budget global de cette discipline. À noter que l'abonnement à des lots multidisciplinaires de périodiques électroniques fait aussi en sorte que le bibliothécaire-conseil a de moins en moins de contrôle sur les abonnements aux périodiques, ceux-ci étant de plus en plus souvent payés sur des budgets généraux et non sur un budget disciplinaire.

### 2.1.3 Les ouvrages de référence

La collection des ouvrages de référence fait l'objet d'une préoccupation constante. On y retrouve des dictionnaires de films, des lexiques, des dictionnaires biographiques, de nombreux dictionnaires de cinéma internationaux, des dictionnaires de cinéastes, des dictionnaires sur les genres, ainsi que des dictionnaires techniques.

### 2.1.4 Les bases de données

La Bibliothèque possède quelques bases de données bibliographiques ou filmiques spécifiques au cinéma. Elles sont acquises avec le budget dédié aux études cinématographiques. Les principales bases de données sont *Film & Television Literature Index with Full Text*, et *Film Indexes Online*. Certaines bases de données multidisciplinaires (*Francis, Érudit, JSTOR*) ou spécialisées dans d'autres disciplines (*MLA International Bibliography, Art Full Text* etc.) sont plutôt payées à l'aide des budgets généraux ou à partir d'autres budgets.

### 2.1.5 Les thèses, mémoires et essais

Du point de vue de la recherche en études cinématographiques, les étudiants inscrits à la Maîtrise en littérature et art de la scène et de l'écran permettent d'ajouter à la collection de quatre à cinq thèses et mémoires par année. Depuis 2008 jusqu'au premier trimestre de 2014, les étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles ont déposé 16 mémoires et une thèse. On y retrouve des sujets aussi variés que l'écriture de scénario, l'analyse des adaptations cinématographiques, l'esthétique, le documentaire ou les séries télévisées.

### 2.1.6 Les films de fiction (16 mm, VHS, DVD, Blu-ray et en numérique)

Des milliers de films de fiction sous tous les formats enrichissent la collection. La Bibliothèque s'abonne depuis quelques années à des plateformes de films en ligne comme *Criterion sur Demande*, et à l'espace de visionnage de *l'O.N.F.* Il est difficile de déterminer combien de films de fiction la Médiathèque possède, mais la collection comprend en tout près de 30 000 films.

## 2.2 Le virage électronique

Tous les types de documents font, depuis plusieurs années déjà, l'objet d'acquisition en format électronique : livres, périodiques, ouvrages de référence, bibliographies, films et bases de données. Bien que les achats d'ouvrages imprimés soient toujours importants, les acquisitions de documents électroniques sont en croissance.

---

<sup>1</sup> Il s'agit notamment du Journal Citation Report développé par la base de données *ISI Web of Knowledge*.

Si, par le passé, ce format était surtout populaire auprès des usagers pour les articles de périodiques et les ouvrages de référence, il gagne désormais en popularité pour les monographies et pour les films, en raison notamment de l'accroissement des cours offerts à distance.

## 3 Les besoins de la clientèle

### 3.1 Le Département des études cinématographiques

#### 3.1.1 L'enseignement

La Faculté des lettres et des sciences humaines offre un programme de certificat en cinéma. Ce certificat peut, en outre, permettre d'accéder aux études de 2<sup>e</sup> cycle à la Maîtrise (avec mémoire) ou au 3<sup>e</sup> cycle au Doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran. De manière générale, les cours en cinéma sont regroupés autour de trois sphères : la technique (son, scénarisation, production, etc.), la théorie (histoire du cinéma, cinéma nationaux et internationaux, narration, langage, etc.), et l'esthétique (découpage et montage). Le cursus du certificat compte 3 cours obligatoires sur différents thèmes : histoire et esthétique, le langage cinématographique et le cinéma comme phénomène de communication. Les nouvelles technologies, les techniques de l'image, les mouvements et écoles cinématographiques, ainsi que les cinéastes font l'objet de deux cours. Les autres cours sont soit reliés à un autre art, (récits littéraires, photographie, peinture, art expérimental) ou une autre discipline (histoire, sociologie, communication). Les cours à option ne sont pas dispensés à chaque année (voir la liste des cours offerts en annexe II).

Dans les programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, les étudiants doivent réaliser toutes les activités de recherche prévues dans leur programme. Ceux inscrits dans la concentration « Cinéma » doivent obtenir 9 crédits parmi des cours en cinéma, théâtre et littérature (voir la liste des cours offerts en annexe III).

Parmi les domaines d'études et expertises en Littérature et arts de la scène et de l'écran, mentionnons le cinéma; la vidéo et la télévision; l'écriture de scénarios; le cinéma et la littérature, ainsi que les nouveaux médias.

#### 3.1.1.2 La clientèle du Département des études cinématographiques

Pour l'année scolaire 2014-2015 :

- On enregistre 27 étudiants inscrits à temps complet au certificat.
- 21 étudiants étaient à la maîtrise et 16 au doctorat.
- Près de 43 % des étudiants sont donc inscrits à des programmes de 1<sup>er</sup> cycle, 33 % à des programmes de 2<sup>e</sup> cycle et 26 % à des programmes de 3<sup>e</sup> cycle.
- 6 étudiants étrangers provenant surtout de l'Europe.

Pour connaître le nombre total des inscriptions à chacun des programmes offerts pour la session d'automne 2014, voir en annexe IV.

#### 3.1.2 La recherche

##### 3.1.2.1 Les chercheurs

Le programme en études cinématographiques compte trois professeurs réguliers dont deux récemment engagés. À ces professeurs réguliers s'ajoutent deux chargés de cours et un auxiliaire assistant d'enseignement. L'arrivée de nouveaux professeurs et chercheurs touche directement le développement de la collection principalement dans le domaine du cinéma d'avant-garde et expérimental, le cinéma des femmes, le précinéma, le cinéma des premiers temps, et la culture numérique. Cette influence s'accroîtra sans doute au cours des prochaines années en grande partie avec l'arrivée du baccalauréat.

La recherche s'observe d'abord chez les étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles dont certains deviennent, en outre, auxiliaire assistant d'enseignement ou attachés de recherche. Quant au corps professoral en études cinématographiques, ils font tous de la recherche. Elle s'effectue autour des thèmes suivants : cinéma québécois, le précinéma, le cinéma des premiers temps, esthétique du film, cinéma expérimental et d'avant-garde, cinéma et littérature, cinéma des femmes, culture numérique. Parmi eux, deux professeurs sont subventionnés pour les projets suivants :

- Montréal, une métropole de 19<sup>e</sup> siècle. Culture visuelle, urbanité et modernité (fin de la subvention en 2015);
- Entre technologie, féminisme et culture visuelle. Le cyborg dans l'œuvre de Lynn Hershman Leeson (fin de la subvention en 2016).

En plus du LANTISS (Le Laboratoire des Nouvelles Technologies de l'Image, du son et de la scène), plusieurs recherches s'effectuent au Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoise (CRILCQ).

## 4. Le développement de la collection

### 4.1 Les niveaux de développement

Les choix documentaires d'une collection universitaire doivent être guidés par un cadre objectif pour répondre aux multiples programmes d'une discipline. Pour établir les jalons d'exhaustivité du développement de la collection en études cinématographiques, cette politique applique les indicateurs prescrits du document suivant : *Guide for Written Collection Policy Statement* de l'American Library Association disponible dans [Ariane](#).

Le tableau ci-dessous présente les descriptions des niveaux de développement et des exemples de types de ressources auxquels s'appliquent ces niveaux.

Niveaux	Description	Ressources documentaires
<b>5</b>	Niveau d'une collection exhaustive	Publications des professeurs en études cinématographiques Cinéma québécois
<b>4</b>	Niveau de la recherche, répond aux besoins des études doctorales, postdoctorales et de la recherche spécialisée	Bases de données spécialisées, revues imprimées et électroniques, ouvrages en lien avec les thèmes de recherche
<b>3</b>	Niveau d'enseignement, soutient les besoins des études du 1 <sup>er</sup> cycle universitaire	Ouvrages fondamentaux du domaine d'étude, périodiques-clés, bases de données
<b>2</b>	Niveau de base, comble les besoins généraux des étudiants de 1 <sup>er</sup> cycle	Dictionnaires, encyclopédies, manuels, bases de données
<b>1</b>	Niveau minimum, correspond à des ouvrages de base	Ouvrages de base mis fréquemment à jour (atlas, normes...)
<b>0</b>	Niveau 0, domaine non couvert	Aucune acquisition

Pour utiliser adéquatement la grille des niveaux de développement à atteindre, une classification des différentes thématiques inhérentes en études cinématographiques.

Le Tableau de la discipline et des niveaux de développement, présenté en [annexe XIII](#), schématise les besoins documentaires reliés à l'enseignement et à la recherche en études cinématographiques. Il ne prétend pas représenter de façon théorique l'ensemble de la discipline. Il s'agit plutôt d'un plan composé de façon empirique, à l'aide des programmes de cours en vigueur à la Faculté des lettres et des sciences humaines, des sujets de thèses ou mémoires ainsi que des projets de recherche.

Les cours des trois cycles d'études sont regroupés dans cette classification. Deux instruments ont servi à l'examen des cours : le site Web [Programmes d'études offerts à l'Université Laval](#) et le site Web de la Faculté des lettres et des sciences humaines. La description du contenu des cours et parfois le plan de cours en ligne ont été consultés. Les cours dont le contenu varie chaque année n'ont pas été retenus (p. ex. sujets spéciaux). Pour déterminer les

besoins en recherche, on a tenu compte des unités ou groupes de recherche identifiés par la Faculté des lettres, puis de la liste des recherches subventionnées disponible aussi sur le site Web de la Faculté.

Pour chaque segment du Tableau, le niveau des besoins devient, dans la mesure du possible, le niveau de développement à maintenir ou à atteindre.

La section suivante présente les résultats de l'analyse réalisée à partir du plan de la discipline et des niveaux de développement de la collection. Les résultats de cet exercice ont démontré que la collection en études cinématographiques est développée en fonction des niveaux 4, 3 et 2.

#### Niveau 4 : documentation supportant la recherche

Le **niveau 4** représente celui de la recherche. Il recouvre des domaines où des groupes de recherche se sont constitués et organisés, ou encore des secteurs où la recherche est concentrée (domaine de spécialisation pour les maîtrises et doctorats, par exemple). La distinction entre **4A** et **4B** ne doit pas être interprétée de manière trop restrictive. Le niveau supérieur **4B** peut indiquer une plus grande intensité de la recherche, une plus longue durée d'opération, une réunion de plusieurs professeurs, et ainsi de suite.

Niveau 4		
Documents supportant la recherche		
A		B
Cinéma québécois		Cinéma et narration
Cinéma des premiers temps		Cinéma et littérature
Précinéma		Esthétique du cinéma
Cinéma des femmes		Le documentaire
Histoire du cinéma		Production cinématographique
Cinéma d'avant-garde et d'expérimental		

#### Niveau 3 : documentation supportant l'enseignement

Le **niveau 3** s'applique principalement à l'enseignement. Le niveau **3A** supporte l'enseignement du 1<sup>er</sup> cycle. Ce niveau comprend les ressources pertinentes pour l'acquisition et la mise à jour de connaissances reliées aux sujets principaux et fondamentaux d'une discipline ou d'un champ d'études. La collection de **niveau 3B** supporte l'enseignement ou la recherche de 2<sup>e</sup> cycle.

Niveau 3	
Documents supportant l'enseignement	
A	B
Mouvements ou écoles cinématographiques : expressionnisme, révolutionnaire russe, nouvelle vague, néo-réalisme, cinéma direct	Critique cinématographique
Cinéma canadien	Cinéma et culture
Cinéma italien	Cinéma et intermédialité (photographie, peinture, théâtre, etc.)
Cinéma allemand	Techniques de l'image et du son
Cinéma russe	Cinéma et télévision
Cinéastes : Godard, Fellini	Langage cinématographique

### Niveau 2 : documentation appuyant les fondements de base d'une discipline

Le **niveau 2** recouvre les domaines où il n'y a pas d'enseignement ni de recherche, mais où il est normal pour une bibliothèque universitaire d'acquérir des ouvrages généraux ou fondamentaux. Un certain nombre de documents grand public sont achetés, par exemple, à la demande du personnel de l'Université ou de membres externes qui ne visent pas un but académique, mais la connaissance générale.

Niveau 4	
Document appuyant les fondements de base	
A	B
Sociologie du cinéma	Cinéma asiatique
Cinéma et communication	Cinéma sud-américain
Littératures télévisuelles	Cinéma d'animation
Cinéma et société	

## 4.2 La sélection des documents

### 4.2.1 Les outils de sélection

La sélection des documents implique que l'on dispose d'une information récente et complète sur les publications. Voici une liste sommaire des principaux outils qui servent au développement de collection en études cinématographiques et les bases de données utilisées spécifiquement au développement de collection : *Memento* pour les monographies en français, et *Global Books in Print* pour les monographies en anglais.

- Les catalogues d'éditeurs, imprimés ou en ligne, de plusieurs pays, et en particulier les éditeurs du Québec et du Canada, des États-Unis, de la France, de la Belgique et de la Suisse. Certains éditeurs produisent des courriels ou proposent l'abonnement à des fils RSS annonçant les nouvelles publications par sujet, ce qui permet d'être informé rapidement des nouveautés.
- La librairie Zone présélectionne les nouveautés reçues en fonction d'un profil qui a été déterminé avec eux. Un espace y est disponible pour l'examen et la sélection de ces nouveautés.
- Les plans de cours qui accompagnent les plans de cours des professeurs.

### 4.2.2 Les critères de sélection

#### 4.2.2.1 Les types de documents

Comme on l'a vu lors de la description de la collection, celle-ci comprend différents types de documents :

- Bases de données;
- Monographies;
- Films sur tous les supports (16mm, VHS, DVD, Blu-ray, plateformes de films en ligne);
- Ouvrages de référence;
- Périodiques;
- Thèses, mémoires et essais.

Au cours des prochaines années, l'acquisition de plateformes de films en ligne s et des livres en format numériques seront considérés.

#### 4.2.2.2 Le contenu des documents

L'un des premiers critères à examiner lors de la sélection de documents est évidemment leur contenu : celui-ci doit être en lien avec le cinéma et doit également répondre aux programmes d'enseignement et de recherche du département. Les documents de niveau universitaire sont privilégiés bien qu'une portion minime du budget soit consacrée aux ouvrages de vulgarisation ou de niveau populaire.

#### 4.2.2.3 La langue

Le français et l'anglais demeurent les langues privilégiées dans le développement de la collection. Une portion des ouvrages de premier cycle est de langue française. Par contre, une partie importante des ouvrages destinés aux étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles et aux chercheurs est rédigée en anglais

#### 4.2.2.4 L'aspect géographique

La priorité est accordée aux ressources documentaires provenant du Québec, du Canada, des États-Unis, de la France. Le Royaume-Uni, l'Australie, et les pays de l'Amérique latine retiennent aussi l'attention.

#### 4.2.2.5 Les auteurs rattachés à l'Université Laval

Les publications des professeurs sont achetées de façon systématique.

#### 4.2.2.6 Le critère chronologique

La priorité est accordée aux publications récentes. Les acquisitions rétrospectives se limitent aux œuvres marquantes ou encore, à celles dont le contenu demeure d'actualité. La mise sur pied d'un programme, d'un cours ou d'un projet de recherche peut, parfois, demander la récupération de publications rétrospectives.

#### 4.2.2.7 Le support du document

Le support papier est encore privilégié pour l'achat de monographies en études cinématographiques, mais le développement du format numérique pour l'accès en ligne est actuellement en pleine effervescence. De plus en plus de monographies électroniques sont acquises par la Bibliothèque. Lors de l'acquisition d'un document papier, il faut parfois choisir entre l'édition reliée et l'édition cartonnée. L'édition cartonnée est généralement favorisée pour son tarif plus bas. Par contre, pour les documents susceptibles d'être très utilisés, l'édition reliée est préférée.

Les périodiques sont majoritairement accessibles en format numérique. En études cinématographiques le format numérique pour les périodiques est systématiquement choisi lorsqu'il est disponible, si le prix le permet et si l'éditeur nous confirme l'accès perpétuel aux numéros de la revue. Le support électronique est aussi privilégié pour les ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, etc.).

#### 4.2.2.8 Les critères spécifiques aux ressources électroniques

Avec la progression du format numérique, certains critères de sélection s'ajoutent aux autres et relèvent spécifiquement des ressources électroniques. Il faut par exemple tenir compte des conditions imposées par les licences, comme le nombre d'utilisateurs qui ont un accès simultané à la ressource, ou la garantie que si nous annulons notre abonnement, nous conservons l'accès au contenu que nous avons payé. Hormis la pertinence du contenu, il faut évaluer la convivialité de l'interface qui permet la consultation des documents électroniques (mode de lecture, téléchargement, impression, etc.).

Beaucoup de livres libres de droits sont disponibles gratuitement sur Internet grâce à des sites tels : *Internet Archives*, *Gallica*, *Europeana*, *Google Books* et *Digital Library of America*. Selon les besoins des usagers on peut parfois ajouter un lien vers la version électronique dans le catalogue Ariane, sans acheter le document imprimé. Cette possibilité se présente surtout pour les livres publiés avant le XX<sup>e</sup> siècle.

Dans la même veine, plusieurs périodiques sont disponibles en libre accès ou déposent leurs archives en ligne pour une consultation gratuite. Il suffit parfois d'inclure un lien vers ces périodiques dans le catalogue Ariane, au lieu de s'abonner à la publication. Il faut cependant se demander si le site semble assez fiable, stable et sérieux de manière à ce que les documents qu'il héberge restent longtemps accessibles à la même adresse Internet. Par exemple, la Bibliothèque intègre dans le catalogue Ariane les périodiques en accès libre de sites fiables comme le Directory of Open Access Journals (DOAJ).

#### 4.2.2.9 Le prix

En 2013-2014, le coût moyen d'une monographie en études cinématographiques était de 60 \$, tandis que le coût moyen d'un périodique était de 303,00 \$. Le prix est l'un des critères de sélection lors de l'achat d'un document.

Dans le cas d'une monographie, le critère du prix est moins important que la pertinence du contenu du livre. Par contre, dans le cas des périodiques, un prix trop élevé contrevient à la prise d'un nouvel abonnement ou d'un réabonnement, car ce dernier doit être payé annuellement.

#### 4.2.2.10 Le nombre d'exemplaires

La bibliothécaire-conseil n'acquiert en général qu'un exemplaire d'un document. Une exception à cette règle peut cependant être faite dans le cas d'un livre en lecture obligatoire pour un cours auquel sont inscrits beaucoup d'étudiants : deux ou trois exemplaires du même livre peuvent alors être achetés. Les publications des professeurs de l'Université peuvent également être achetées en deux exemplaires.

#### 4.2.2.11 Les livres rares

La Bibliothèque fait aussi, à l'occasion, l'acquisition de livres rares et anciens. La sélection se fait selon les critères définis dans *La Grille d'analyse des livres rares et précieux*. La pertinence du contenu, l'intérêt historique ou patrimonial et la cohérence avec le reste de nos collections demeurent des éléments-clés dans la décision.

#### 4.2.2.12 Les demandes de prêts entre bibliothèques (PEB) récurrentes

Ponctuellement, les demandes faites au service du prêt entre bibliothèques (PEB) sont évaluées par les employés du service. Les demandes récurrentes sont identifiées et la liste des titres transférée aux bibliothécaires-conseils concernés. Ces derniers évaluent alors la pertinence de les acquérir pour les ajouter de façon permanente à la collection.

#### 4.2.2.13 Les dons

Des donateurs contactent régulièrement la Bibliothèque pour lui offrir des documents. C'est pourquoi elle a adopté une [Politique générale des dons](#), qui définit les conditions d'acceptation du don et établit les responsabilités du donateur et de la Bibliothèque dans la livraison, la sélection et la disposition des documents donnés. Outre les critères habituels qui guident le choix des documents à conserver, d'autres considérations s'ajoutent comme l'importance du donateur, son rayonnement académique, ses liens avec l'Université Laval, l'ampleur du don, son originalité et les éventuelles exigences du donateur. On accorde aussi une attention spéciale aux cas suivants :

- l'ouvrage reçu en don est épuisé et la Bibliothèque souhaite l'acquérir;
- le don remplace des ouvrages détériorés, perdus ou volés;
- le don permet d'acquérir des exemplaires additionnels d'un ouvrage important;
- le don permet de compléter des collections de périodiques et de monographies.

### 4.3 Les modes d'acquisition

La bibliothécaire-conseil gère les budgets d'acquisition de la discipline dont il a la responsabilité. Il sélectionne les documents et choisit les abonnements. Toutefois, depuis l'avènement des ressources électroniques et en raison de leurs coûts importants, les bibliothèques sont aussi appelées à travailler en collaboration. Dans ce contexte,

l'Université Laval fait partie de consortia universitaires qui acquièrent un certain nombre de ressources électroniques. La négociation des licences, des prix et des conditions d'utilisation se font au sein d'un comité de bibliothécaires-conseils qui rendent compte à l'ensemble des intervenants. Il faut parfois attendre les résultats des négociations des consortia pour savoir quelles ressources feront partie des ententes et quel budget en fera l'acquisition. Un comité dédié aux ressources électroniques, constitué d'employés de la Bibliothèque, fait, en outre, l'acquisition de plusieurs ressources. Il a pour mandat de gérer de façon équilibrée et juste les allocations budgétaires des fonds dédiés exclusivement à l'acquisition de ressources électroniques multidisciplinaires et d'évaluer les nouvelles offres de ressources électroniques en provenance des divers consortia ou fournisseurs. Enfin, puisque les disciplines n'ont pas toujours des limites claires, les bibliothécaires-conseils doivent se concerter pour l'achat de ressources multidisciplinaires.

#### **4.3.1 Les achats à la pièce**

Les achats à l'unité relèvent de la sélection courante et dépendent des critères définis dans la politique de développement des collections. Ce mode de sélection permet au conseiller d'évaluer chaque document à la pièce qu'il soit en format papier ou en format électronique.

#### **4.3.2 Les commandes permanentes**

Grâce aux commandes permanentes, la Bibliothèque acquiert automatiquement les publications d'une collection déterminée chez un éditeur. On évite, de cette manière, de répéter une demande d'acquisition pour chaque nouveau titre qui paraît. En théorie, cette manière de procéder permet de réduire le délai de réception et de disponibilité de l'ouvrage. L'expérience enseigne toutefois que le conseiller doit rester vigilant, car la fiabilité des commandes permanentes n'est pas à toute épreuve. Il se peut que des documents n'arrivent jamais ou après des délais considérables. Des livres importants peuvent ainsi manquer à nos collections et le conseiller ne s'en aperçoit que plus tard.

Compte tenu des autres critères de sélection déjà établis, les acquisitions par commandes permanentes s'appliquent surtout dans les situations suivantes :

- les collections numérotées de monographies (le contrôle de la réception des ouvrages, par le service des acquisitions, est beaucoup plus facile);
- certaines collections non numérotées, mais très importantes. Dans ce cas, toutefois, il faut s'assurer que l'éditeur ou le fournisseur est fiable et diligent;
- les publications en série qui paraissent une fois par année;
- les bases de données dont l'abonnement est annuel.

Nous avons 20 commandes permanentes en études cinématographiques.

#### **4.3.3 Les commandes globales**

La Bibliothèque acquiert systématiquement les ouvrages publiés par certains éditeurs. La bibliothécaire-conseil doit donc prendre garde de ne pas commander les livres de ces éditeurs, à moins qu'il ne demande expressément d'acquérir des exemplaires supplémentaires de certains documents. Voici quelques exemples de commandes globales :

- Presses de l'Université Laval;
- Presses de l'Université du Québec.

Depuis 2004, l'ensemble des ouvrages électroniques de Springer fait partie d'une commande globale. L'ensemble des monographies électroniques de Wiley-Blackwell a également été acheté pour les années 2011, 2012 et 2013.

#### **4.3.4 Le PDA**

Depuis 2013, certains bibliothécaires-conseils procèdent à l'achat d'ouvrages électroniques par le biais du « patron-driven acquisition » (PDA). Un profil est défini au départ par la bibliothécaire-conseil et permet par la suite à l'utilisateur d'avoir accès à un éventail de documents numériques. Lorsqu'un certain seuil de consultations est atteint, la Bibliothèque achète le document et fournit un accès permanent à l'utilisateur selon une des modalités possibles (accès illimité, ou avec un nombre maximum de consultations par année).

#### **4.3.5 Le dépôt de publications**

La Bibliothèque est dépositaire, entre autres, des publications des Nations-Unies, dont l'UNESCO, et de l'Union européenne. Ces publications sont intégrées à la collection régulière.

#### **4.3.6 Les suggestions d'achat**

Les suggestions d'achat des professeurs et des étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle sont systématiquement acceptées. Les suggestions d'achat des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle et des autres usagers de la Bibliothèque sont évaluées en regard des critères énumérés dans la section précédente. Les suggestions d'abonnement à des nouveaux périodiques sont évaluées de manière plus pointue, car il s'agit d'un investissement récurrent à long terme.

#### **4.3.7 Les dons de documents**

Il existe une [Politique générale des dons](#) à la Bibliothèque. Elle favorise la réception des dons qui peuvent constituer un enrichissement pour la collection. La Bibliothèque ne s'engage pas à conserver tous les ouvrages reçus en don, en raison notamment du manque d'espace, des frais de traitement et de conservation.

## 5. Les critères de conservation et d'élagage

Dans une bibliothèque, il faut se doter de balises claires et raisonnables pour identifier les volumes à conserver et ceux que l'on peut élaguer sans pénaliser la clientèle.

### 5.1 La conservation

#### 5.1.1 Les critères de conservation

Voici quelques critères à considérer pour la conservation des documents.

##### 5.1.1.1 L'histoire de l'Université Laval

Il est important de conserver les documents qui témoignent de l'histoire et des publications de l'Université Laval :

- Les publications des professeurs passés et présents;
- Les collections dirigées par les professeurs;
- Les publications des employés de la BUL;
- Les collections qui ont fait l'objet d'un développement intensif;
- Les livres qui ont été achetés grâce à la générosité de la Fondation de l'Université;
- Les documents provenant du Séminaire de Québec;
- Les publications des Presses universitaires de l'Université Laval.

##### 5.1.1.2 L'enseignement et la recherche

La présente politique de développement des collections trace les grands axes de la recherche et de l'enseignement en études cinématographiques. Les secteurs prioritaires devraient faire l'objet de peu d'élagage. Restons prudents quant aux priorités de recherche. Comme bien d'autres choses, la recherche suit un cycle et le sujet qui perd de l'intérêt aujourd'hui reviendra éventuellement à l'avant-plan.

##### 5.1.1.3 La circulation

Un nombre élevé de prêts sur un document reste un facteur primordial pour la conservation. Au-delà des besoins en enseignement et en recherche, un livre qui sort régulièrement doit être conservé. Il s'avère cependant difficile de déterminer quel niveau d'emprunt justifie de conserver un document. Prenons garde, en outre, à la consultation sur place qui engendre des statistiques seulement depuis le mois de mai 2013. Un document qui ne sort pas ne mérite pas nécessairement d'être élagué.

##### 5.1.1.4 La langue

La Bibliothèque de l'Université Laval priorise la conservation de documents en langue française publiés au Québec ainsi que les publications canadiennes.

##### 5.1.1.5 Les livres rares ou précieux

Pour assurer une conservation à long terme des livres rares et précieux, le conseiller se guide sur la *Grille d'identification des livres rares et précieux* afin d'identifier les livres de la collection générale qui méritent d'être déplacés à la localisation « Thèses et livres rares ».

### 5.1.1.6 La dimension géographique

L'aspect géographique de l'origine d'un livre est un facteur à considérer dans la conservation. La Bibliothèque privilégie la conservation des livres publiés au Québec et au Canada. Par conséquent, ces derniers seront conservés en priorité. Les documents qui proviennent de la France et des États-Unis seront aussi privilégiés, puisque dans ces deux pays les écoles de cinéma sont nombreuses, que l'on y fait beaucoup de recherches.

### 5.1.1.7 Les classiques

Les classiques du domaine doivent être conservés, peu importe leurs statistiques de prêt. Pensons, par exemple, aux ouvrages des grands théoriciens ou critiques du cinéma. Il en va de même pour les périodiques incontournables du domaine, que l'on doit conserver en format imprimé même si ils sont disponibles en format électronique. Pour certains de ces titres, la Bibliothèque s'est pourvue à grands frais d'une collection complète en imprimé.

### 5.1.1.8 Le format

Les monographies sont de plus en plus disponibles en format électronique. Mais les usagers demandent parfois à ce que l'on acquière le volume imprimé pour ne pas l'imprimer ou le lire à l'écran. La bibliothécaire-conseil préfère donc conserver en format imprimé une monographie pertinente, même si elle existe en électronique. Pour les périodiques, en revanche, les abonnements électroniques se multiplient. Les fournisseurs ne sont toutefois pas toujours fiables, ce qui incite la bibliothécaire-conseil à conserver un abonnement imprimé pour certains périodiques. Les agrégateurs de périodiques électroniques n'offrent généralement pas de garantie de pérennité. JSTOR reste sans doute le plus digne de confiance. C'est pourquoi la bibliothécaire-conseil décide, au cas par cas dans JSTOR, s'il renonce à l'abonnement imprimé ou à la collection imprimée disponible à la Bibliothèque.

## 5.1.2 Les lieux de conservation

La Bibliothèque dispose de divers endroits où entreposer ses documents. Selon les besoins, le conseiller décide du lieu de conservation le plus approprié pour un ouvrage. Cependant, quelle que soit la localisation retenue pour un ouvrage, la Bibliothèque s'assure qu'il demeure accessible facilement et rapidement pour ses usagers. La collaboration avec les autres bibliothèques universitaires, dans le cas d'ententes particulières, peut aussi avoir une influence sur les lieux de conservation des documents. Par exemple, en ce qui concerne les périodiques, une université pourrait être désignée pour conserver l'ensemble de la collection imprimée d'un périodique, alors que les autres pourraient élaguer ce périodique imprimé et ne conserver qu'un accès à la version en ligne. Le conseiller doit donc tenir compte des décisions prises dans le cadre de ces ententes.

### 5.1.2.1 Les rayonnages publics

La majorité des documents en cinéma se trouvent au 4<sup>e</sup> étage de la Bibliothèque, située au pavillon Jean-Charles-Bonenfant. Les documents sont en accès direct au public, lequel peut les consulter sur place ou les emprunter.

Les ouvrages de référence en cinéma, comme les dictionnaires et les encyclopédies, se retrouvent principalement dans le Secteur Cinéma au 4<sup>e</sup> étage de la Bibliothèque du Pavillon Jean-Charles-Bonenfant. Cependant, quelques titres figurent également dans la collection de référence au 1<sup>er</sup> étage afin de satisfaire les usagers d'autres disciplines.

La plupart des films sont à rayons fermés, sauf quelque centaines de DVD accessibles aux étudiants dans le Secteur cinéma. Tous les films sont empruntables, sauf les 16mm qui sont en consultation sur place.

#### **5.1.2.1 La réserve des professeurs du comptoir de la Médiathèque**

Pour un cours donné, un professeur peut demander à la Bibliothèque de mettre des documents à la réserve. Une fois mis à la disposition des étudiants, les documents peuvent être consultés sur place uniquement et pour un nombre d'heures limité. Les documents font généralement partie du plan de cours à titre de lectures obligatoires ou recommandées. La réserve professorale en études cinématographiques se trouve au 4<sup>e</sup> étage derrière le comptoir de prêt de la médiathèque.

#### **5.1.2.2 Le centre de conservation**

La Bibliothèque manque d'espace depuis des années. Avec le projet de réaménagement de la Bibliothèque, un centre de conservation a vu le jour dans lequel une partie des collections sont entreposées. Les usagers repèrent ces ouvrages dans le catalogue Ariane et les font venir au comptoir du prêt pour les consulter ou les emprunter. Lors du réaménagement, la plupart des ouvrages publiés avant 1980 du Secteur Cinéma ont été transférés au centre de conservation, sauf pour quelques titres de revues pour lesquels les professeurs tenaient à ce qu'ils soient conservés à la Bibliothèque.<sup>2</sup> Les ouvrages qui n'ont pas fait l'objet d'aucun prêt depuis les 10 dernières années se retrouvent aussi au centre de conservation.

#### **5.1.2.3 Le secteur des thèses et livres rares**

Les collections de la Bibliothèque comptent un nombre important de livres anciens, rares ou précieux. Ces ouvrages font l'objet d'un soin particulier. Les usagers n'y ont pas accès directement et ne peuvent ni les emprunter ni les photocopier. Ils doivent se présenter à la salle de consultation des livres rares et demander à consulter sur place les documents qui les intéressent. Le conseiller se guide sur *La Grille d'évaluation des livres rares et précieux* afin d'identifier les livres qui méritent d'être envoyés dans cet espace. Tous les manuels scolaires québécois de la Didactique qui ne sont plus en usage dans les écoles du Québec et qui ne sont plus approuvés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sont transférés systématiquement à la section Thèses et livres rares dans la collection patrimoniale. La Bibliothèque de l'Université Laval possède la collection la plus complète de manuels scolaires utilisés, imprimés ou publiés au Québec au cours des deux derniers siècles.

#### **5.1.2.4 Archivage des ressources électroniques**

La Bibliothèque est abonnée à [Portico.org](http://Portico.org) et à [JSTOR : the scholarly journal archive](http://JSTOR.org) des sites d'archivages de périodiques. Ces deux ressources permettent à la BUL de conserver, d'une façon permanente, les anciens numéros de certains périodiques électroniques. Cet archivage permet de conserver l'accès à certains périodiques lors de l'annulation d'un abonnement ou lors de la faillite d'un éditeur.

---

<sup>2</sup> Décision prise en collaboration avec des professeurs du Département d'études cinématographiques.

## 5.2 L'élagage

L'élagage est une tâche difficile, mais nécessaire à la saine gestion des collections d'une bibliothèque. En tant que professionnel, la bibliothécaire-conseil a les connaissances adéquates pour mener à bien cette opération. Elle consultera au besoin les professeurs pour des cas particuliers. Les principes d'élagage présentés ici restent sujets à modification et se veulent prudents.

Les usagers de la Bibliothèque de l'Université Laval n'ont plus accès aux livres élagués. Ces derniers sont envoyés à des institutions étrangères moins favorisées au moyen de la [Fondation des parlementaires québécois](#). Au cas où un usager désirerait consulter un document malheureusement élagué, il peut en obtenir rapidement une copie grâce au prêt entre bibliothèques ou peut suggérer au bibliothécaire-conseil d'en refaire l'acquisition. Les bénéfices de l'élagage, soulignons-le, dépassent les inconvénients qu'engendrent les rares occasions où l'on devrait racheter un document.

La Bibliothèque considèrera d'élaguer les documents suivants :

- Exemplaire(s) supplémentaire(s) d'un document peu utilisé;
- Ouvrage dans une langue peu courante ou non enseignée à l'Université Laval;
- Ancienne édition d'un document qu'une édition plus récente remplace;
- Document abîmé (pourra être remplacé s'il présente un intérêt);
- Ressource sur un support obsolète (p. ex. disquettes, cassette audio), avec la possibilité de migrer le contenu vers un nouveau type de support;
- Numéro d'un périodique qui est maintenant disponible en format électronique et qui n'est pas identifié comme un périodique à conserver en format imprimé;
- Collection très incomplète d'un périodique de moindre intérêt, dont les numéros ne se suivent pas et n'ont pas d'intérêt particulier par eux-mêmes;
- Document peu remarquable (pas de prêts, éditeur mineur, auteur marginal).

## 6. Processus de révision de la politique

Puisque la recherche et l'enseignement évoluent sans cesse à l'Université Laval, la politique de développement et de gestion des collections en études cinématographique est révisée périodiquement. La bibliothécaire-conseil reste à l'affût des changements et des besoins. Cela se fait de manière informelle sur une base quotidienne, mais les changements seront consignés par écrit dans une nouvelle version de la politique au minimum tous les trois ans. Lorsque le baccalauréat en « Cinéma et culture numérique » sera officialisé, la politique sera révisée pour les nouveaux besoins des chercheurs et des professeurs.

## 7. Conclusion

L'évolution constante de l'enseignement et de la recherche universitaire liée aux progrès scientifiques et au développement technologique exige un ajustement constant des collections documentaires. Le corps professoral se renouvelle, des cours disparaissent et d'autres s'ajoutent, les intérêts de recherche changent, les subventions vont et viennent. Par conséquent, la politique de développement des collections en études cinématographiques devra être révisée périodiquement. La bibliothécaire-conseil doit donc adapter constamment ses tâches à la réalité de ses usagers. Ce soin se fait de manière informelle sur une base quotidienne, mais les changements devront être consignés par écrit dans de nouvelles versions de la politique. Afin qu'il y ait assez de modifications à apporter pour justifier la mise à jour de la politique, la révision se fera aux trois ans. Une révision systématique de la politique pourrait coïncider avec la mise à jour des programmes, puisque la réflexion sur les buts et les objectifs de la Faculté doit logiquement être suivie des orientations du développement de la collection documentaire.

## 8. Bibliographie

American Library Association (1989). *Guide for Written Collection Policy Statements*. Chicago : auteur.

Rousseau, Francine (1995). *Politique de développement des collections : littérature, études cinématographiques*. Québec : Bibliothèque de l'Université Laval.

Université Laval. Bureau du registraire. Consulté le 8 juin 2015 du site du Service du registraire, section Statistique : [https://www.personnel-ul.reg.ulaval.ca/cms/site/reg\\_extranet/page72144.html](https://www.personnel-ul.reg.ulaval.ca/cms/site/reg_extranet/page72144.html)

Université Laval. Faculté des lettres et des sciences humaines. Consulté le 8 juin 2015 du site de la Faculté, section Études: <http://www.flsh.ulaval.ca/etudes/etudier-a-la-faculte-des-lettres-et-des-sciences-humaines/>

Université Laval. Faculté des lettres et des sciences humaines. Récupéré le 8 juin 2015 sur le site du Certificat en études cinématographiques : <http://www.flsh.ulaval.ca/etudes/premier-cycle/certificats/certificat-en-etudes-cinematographiques/>

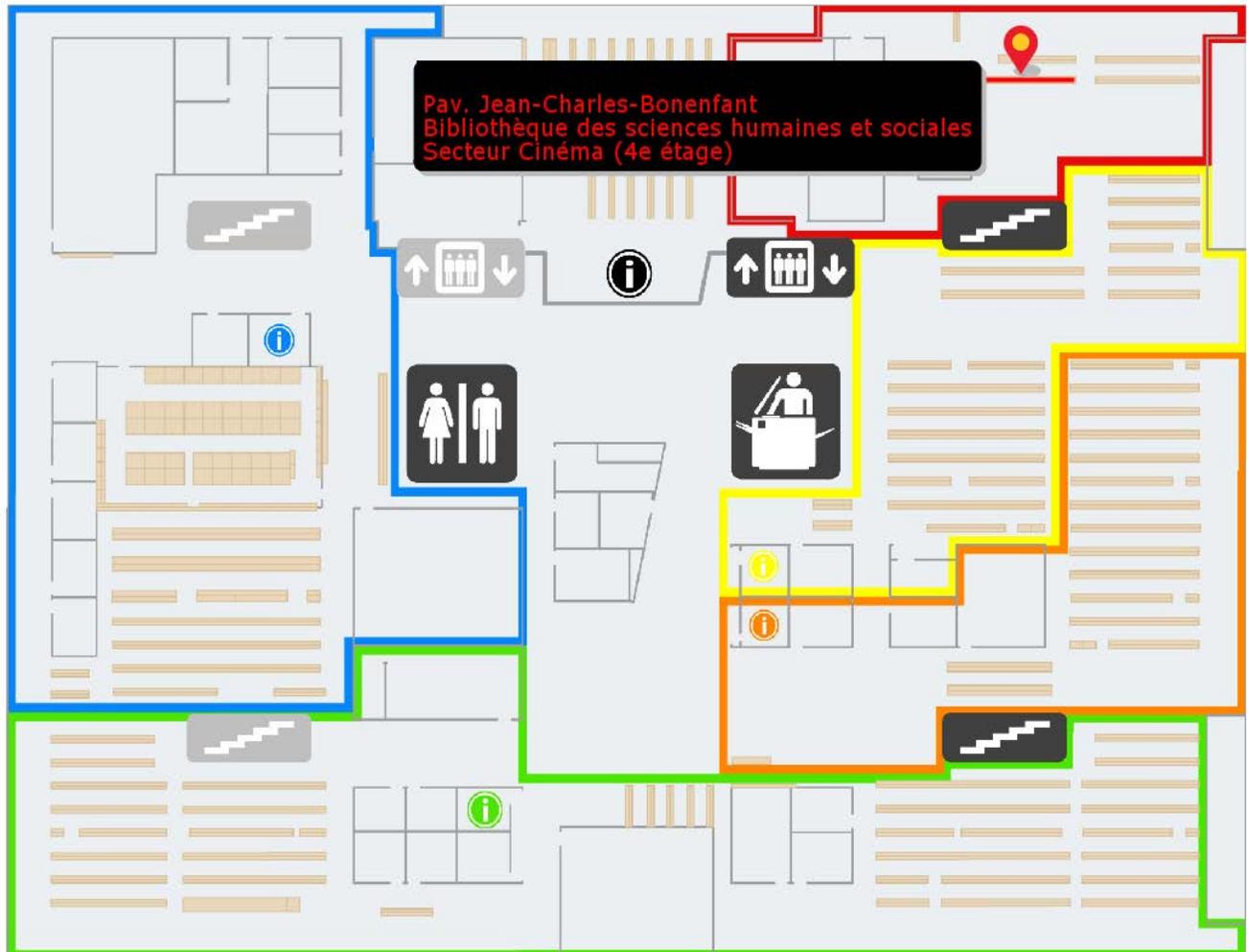
Université Laval. Faculté des lettres et des sciences humaines. Consulté le 8 juin 2015 sur le site de la Maîtrise en littérature et arts de la scène de de l'écran : <http://www.flsh.ulaval.ca/etudes/deuxieme-et-troisieme-cycles/maitrises/maitrise-en-litterature-et-arts-de-la-scene-et-de-lecran-avec-memoire/>

Université Laval. Faculté des lettres et des sciences humaines. Consulté le 8 juin 2015 sur le site du Doctorat en littérature et arts de la scène de de l'écran : <http://www.flsh.ulaval.ca/etudes/deuxieme-et-troisieme-cycles/doctorats/doctorat-en-litterature-et-arts-de-la-scene-et-de-lecran/>

Université Laval. Site Web. Consulté le 8 juin 2015 du site Web de l'Université Laval, section Les études, Programmes d'études offerts à l'Université Laval : <http://www2.ulaval.ca/les-etudes/programmes.html>

# Annexe I

## Plan du 4<sup>e</sup> étage de la Bibliothèque du pavillon J.-C.-Bonenfant



## Annexe II

# Faculté des lettres et des sciences humaines

## Cours offerts à l'UL

Certificat en études cinématographiques			
Cycle	Cr	Sigle	Titre
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1000	Langage cinématographiques
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1001	Le cinéma comme phénomène de communication
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1002	Histoire et esthétique du film
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1109	Techniques de l'image I
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1109	Cinéma et nouvelles technologies I
1 <sup>er</sup>	3	CIN-2106	Techniques de l'image II
1 <sup>er</sup>	3	CIN-2007	Cinéma et nouvelles technologies II
1 <sup>er</sup>	3	CIN-2108	Trame sonore
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1003	Cinéma, cultures et imaginaire
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1100	Cinéastes I
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1101	Cinéastes II
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1102	Mouvements et écoles cinématographiques I
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1103	Mouvements et écoles cinématographiques II

1 <sup>er</sup>	3	CIN-1103	Cinéma québécois (D)
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1105	Cinéma étatsunien
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1106	Sociologie de l'industrie cinématographique
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1107	Cinéma et intermédialité
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1108	Production cinématographique
1 <sup>er</sup>	3	CIN-1301	Cinéma actuel
1 <sup>er</sup>	3	CIN-2100	Le documentaire
1 <sup>er</sup>	3	CIN-2101	Cinéma et société
1 <sup>er</sup>	3	CIN-2102	Cinéma et narration
1 <sup>er</sup>	3	CIN-2103	Cinéma et interdisciplinarité
1 <sup>er</sup>	3	CIN-2104	Lectures filmiques
1 <sup>er</sup>	3	CIN-2105	Littératures télévisuelles
1 <sup>er</sup>	3	CIN-2109	Enquêtes
1 <sup>er</sup>	3	CIN-2110	Questions esthétiques : découpage et montage
1 <sup>er</sup>	3	CIN-2201	Cinéma expérimental
1 <sup>er</sup>	3	CIN-3100	Sujets spéciaux

Tiré du site Web de l'Université Laval, Répertoire des cours offerts à l'UL, site Web consulté en juin 2015 : <http://www2.ulaval.ca/les-etudes/cours.html>

## Annexe III

### Faculté des lettres et des sciences humaines Cours offerts à l'UL

Maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran-avec mémoire (Concentration cinéma)			
Cycle	Cr	Sigle	Titre
2e	3	LIT-6000	Séminaire de maîtrise
2e	3	LIT-6001	Projet de mémoire
2e	3	LIT-6851	Activité de recherche-mémoire I
2e	3	LIT-6852	Activité de recherche-mémoire II
2e	3	LIT-6853	Activité de recherche-mémoire III
2e	3	LIT-6854	Activité de recherche-mémoire IV
3e	3	LIT-7000	Littérature du Moyen-Âge
3e	3	LIT-7001	Littérature de la Renaissance
2e	3	LIT-7002	Littérature du XVIIe siècle
2e	3	LIT-7003	Littérature du XVIIIe siècle
2e	3	LIT-7004	Littérature du XIX siècle I
2e	3	LIT-7005	Littérature du XIX siècle II
2e	3	LIT-7006	Littérature du XIX siècle III
2e	3	LIT-7007	Littérature du XXe siècle I
2e	3	LIT-7008	Littérature du XXe siècle II
2e	3	LIT-7009	Littérature du XXe siècle III
2e	3	LIT-7010	Littérature du XXe siècle IV
2e	3	LIT-7011	Cinéma I
2e	3	LIT-7012	Cinéma II

2 <sup>e</sup>	3	LIT-7013	Cinéma et intermédialité I
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7014	Essai et prose d'idées I
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7015	Essai et prose d'idées II
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7016	Poésie I
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7017	Poésie II
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7018	Roman et prose narrative I
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7019	Roman et prose narrative II
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7020	Théâtre I
2	3	LIT-7022	Théâtre II
2	3	LIT-7022	Études cinématographiques I
2	3	LIT-7023	Études cinématographiques II
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7024	Études cinématographiques III
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7025	Études cinématographiques IV
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7026	Littérature et autre arts I
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7027	Littérature et autre arts II
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7028	Littérature et société I
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7029	Littérature et société II
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7030	Littérature comparée I
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7031	Littérature comparée II
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7032	Littérature et francophonie I
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7033	Littérature et francophonie II
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7034	Théâtrologie I
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7035	Théâtrologie II
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7036	Théâtrologie III
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7037	Théâtrologie III
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7037	Théâtrologie IV

2 <sup>e</sup>	3	LIT-7038	Théorie littéraire I
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7039	Théorie littéraire II
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7040	Théorie littéraire III
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7041	Théorie littéraire IV
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7042	Création littéraire I
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7043	Création littéraire II
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7044	Création littéraire III
2 <sup>e</sup>	1	LIT-7045	Sujets spéciaux I
2 <sup>e</sup>	2	LIT-7046	Sujets spéciaux II
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7047	Sujets spéciaux III
2 <sup>e</sup>	6	LIT-7048	Sujets spéciaux IV
2 <sup>e</sup>	6	LIT-7049	Littérature universelle I
2 <sup>e</sup>	6	LIT-7050	Littérature d'expression anglaise III
2 <sup>e</sup>	6	LIT-7051	Littérature d'expression anglaise I
2 <sup>e</sup>	6	LIT-7052	Littérature d'expression anglaise II
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7105	Cinéma et intermédialité II
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7106	Littérature et autres arts III
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7107	Littérature et société III
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7108	Littérature comparée IV
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7109	Littérature de la francophonie IV
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7110	Littérature d'expression anglaise IV
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7111	Littérature d'expression anglaise V
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7112	Littérature d'expression anglaise VI
2 <sup>e</sup>	3	LIT-7113	Littérature d'expression anglaise VII

## Annexe IV

# Faculté des lettres et des sciences humaines

## Cours offerts à l'UL

Doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran (concentration Cinéma)			
Cycle	Cr	Sigle	Titre
3 <sup>er</sup>	3	LIT-8000	Séminaire de thèse
3 <sup>e</sup>	6	LIT-8001	Examen de doctorat
3 <sup>e</sup>	3	LIT-8002	Projet de thèse
3 <sup>er</sup>		LIT-8851	Activité de recherche-thèse 1
3 <sup>e</sup>		LIT-8852	Activité de recherche-thèse 2
3 <sup>e</sup>		LIT-8853	Activité de recherche-thèse 3
3 <sup>e</sup>		LIT-8854	Activité de recherche-thèse 4
3 <sup>e</sup>		LIT-8855	Activité de recherche-thèse 5
3 <sup>e</sup>		LIT-8856	Activité de recherche-thèse 6
3 <sup>e</sup>		LIT-8857	Activité de recherche-thèse 7
3 <sup>e</sup>		LIT-8858	Activité de recherche-thèse 8
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7000	Littérature du Moyen-Âge
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7001	Littérature de la Renaissance
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7002	Littérature du XVII <sup>e</sup> siècle
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7003	Littérature du XVIII <sup>e</sup> siècle
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7004	Littérature du XIX <sup>e</sup> siècle I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7005	Littérature du XIX <sup>e</sup> siècle II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7006	Littérature du XIX <sup>e</sup> siècle III
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7007	Littérature du XX <sup>e</sup> siècle I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7008	Littérature du XX <sup>e</sup> siècle II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7009	Littérature du XX <sup>e</sup> siècle III

3 <sup>e</sup>	3	LIT-7010	Littérature du XXe siècle IV
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7011	Cinéma I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7012	Cinéma II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7013	Cinéma et intermédialité I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7014	Essai et prose d'idées I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7015	Essai et prose d'idées II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7016	Poésie I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7017	Poésie II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7018	Roman et prose narrative I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7019	Roman et prose narrative II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7020	Théâtre I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7021	Théâtre II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7022	Études cinématographiques I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7023	Études cinématographiques II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7024	Études cinématographiques III
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7025	Études cinématographiques IV
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7026	Littérature et autres arts I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7027	Littérature et autres arts II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7028	Littérature et société I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7029	Littérature et société II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7030	Littérature comparée I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7031	Littérature comparée II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7032	Littérature de la francophonie I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7033	Littérature de la francophonie II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7034	Théâtrologie I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7035	Théâtrologie II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7036	Théâtrologie III
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7037	Théâtrologie IV
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7038	Théorie littéraire I

3 <sup>e</sup>	3	LIT-7039	Théorie littéraire II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7040	Théorie littéraire III
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7041	Théorie littéraire IV
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7042	Création littéraire I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7043	Création littéraire II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7044	Création littéraire III
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7045	Sujets spéciaux I
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7046	Sujets spéciaux II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7047	Sujets spéciaux III
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7048	Sujets spéciaux IV
3 <sup>e</sup>	6	LIT-7096	Littérature universelle I
3 <sup>e</sup>	6	LIT-7097	Littérature d'expression anglaise III
3 <sup>e</sup>	6	LIT-7098	Littérature d'expression anglaise I
3 <sup>e</sup>	6	LIT-7099	Littérature d'expression anglaise II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7105	Cinéma et intermedialité II
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7106	Littérature et autres arts III
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7107	Littérature et société III
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7108	Littérature comparée IV
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7109	Littérature de la francophonie IV
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7110	Littérature d'expression anglaise IV
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7111	Littérature d'expression anglaise V
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7112	Littérature d'expression anglaise VI
3 <sup>e</sup>	3	LIT-7113	Littérature d'expression anglaise VII

Tiré du site Web de l'Université Laval, Répertoire des cours offerts à l'UL, site Web consulté en février 2015 : <http://www2.ulaval.ca/les-etudes/cours.html>

## Annexe V

### Statistiques sommaires

**Nombres d'étudiants pour chaque programme  
(total des inscriptions, automne 2014)<sup>3</sup>**

Programmes	Nombre d'étudiants
<b>1<sup>er</sup> cycle :</b>	
Certificat en études cinématographiques	40
<b>2<sup>e</sup> cycle</b>	
Maîtrise en littérature et arts de la scène et de l'écran-avec mémoire	22
<b>3<sup>e</sup> cycle</b>	
Doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran	17
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>

---

<sup>3</sup> Ces chiffres ont été extraits de tableaux statistiques présentés sur le site [Bureau du registraire de l'Université Laval](#) dans un espace réservé au personnel de l'Université.

## Annexe VI

### Tableau complet des inscriptions au certificat en études cinématographiques pour l'automne 2014

	<b>Cycle</b>	<b>Programme</b>
	Tous les cycles	Certificat en études cinématographiqu
	<b>Faculté responsable du programme</b>	<b>Majeure</b>
	Lettres et sciences humaines	Toutes les majeures
<b>INSCRIPTION-DIPLOMATION</b>	<b>Type de programme</b>	<b>Scolarité</b>
Lecture : 31 mai 2015	Certificat	Régulière et préparatoire

Année univers.	TOTAL DES NOUVELLES INSCRIPTIONS (incluant les changements de programme)															
	ÉTÉ				AUTOMNE				HIVER				TOTAL			
	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes
2009-2010		1	1	100,0%	22	4	27	44,4%	9	2	12	33,3%	31	7	40	42,5%
2010-2011					17	4	21	47,6%	8	4	12	50,0%	25	8	33	48,5%
2011-2012					15	6	22	40,9%	7	1	10	20,0%	22	7	32	34,4%
2012-2013					15	6	21	57,1%	6	1	7	14,3%	21	7	28	46,4%
2013-2014					13	4	18	38,9%	6		7	71,4%	19	4	25	48,0%
2014-2015					21	5	27	37,0%	7	3	10	70,0%	28	8	37	45,9%
2015-2016																

Année univers.	TOTAL DES INSCRIPTIONS (nouvelles et anciennes)														VARIATION	
	ÉTÉ				AUTOMNE				HIVER						Été	Automne
	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes				
2009-2010		2	2	50,0%	30	9	41	39,0%	30	12	45	37,8%				
2010-2011	1	1	2	0,0%	25	11	37	43,2%	25	13	39	41,0%	▲	0,0%	◆	-9,8%
2011-2012	1		2	0,0%	26	9	37	37,8%	26	6	34	41,2%	▲	0,0%	▲	0,0%
2012-2013		1	1	0,0%	25	11	37	54,1%	26	9	35	48,6%	◆	-50,0%	▲	0,0%
2013-2014		1	1	100,0%	18	8	27	48,1%	21	5	27	51,9%	◆	-50,0%	◆	-27,0%
2014-2015		1	1	100,0%	27	12	40	42,5%	26	12	38	44,7%	▲	0,0%	●	48,1%
2015-2016	1	1	2	100,0%									●	100,0%		

## Annexe VII

### Tableau complet des inscriptions à la maîtrise et au doctorat en Littérature et arts de la scène et de l'écran pour l'automne 2014

 <b>UNIVERSITÉ L'AV</b> Bureau du registraire	<b>Cycle</b> Tous les cycles	<b>Programme</b> Maîtrise en littérature et arts de la scè
	<b>Faculté responsable du programme</b> Lettres et sciences humaines	<b>Majeure</b> Toutes les majeures
	<b>Type de programme</b> Maîtrise avec mémoire	<b>Scolarité</b> Régulière et préparatoire
<b>INSCRIPTION-DIPLOMATION</b>		
Lecture : 31 mai 2015		

Année univers.	TOTAL DES NOUVELLES INSCRIPTIONS (incluant les changements de programme)															
	ÉTÉ				AUTOMNE				HIVER				TOTAL			
	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes
2009-2010					9		9	66,7%	5	1	6	66,7%	14	1	15	66,7%
2010-2011	1		1	100,0%	11	1	12	50,0%	2	2	4	100,0%	14	3	17	64,7%
2011-2012					6		6	100,0%	4		4	50,0%	10		10	80,0%
2012-2013					7		7	28,6%					7		7	28,6%
2013-2014					9	1	10	60,0%					9	1	10	60,0%
2014-2015					9		9	66,7%					9		9	66,7%
2015-2016																

Année univers.	TOTAL DES INSCRIPTIONS (nouvelles et anciennes)															
	ÉTÉ				AUTOMNE				HIVER				VARIATION			
	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Été	Automne		
2009-2010	17	2	19	42,1%	37	2	39	48,7%	38	5	43	53,5%				
2010-2011	11	1	12	58,3%	37	3	41	51,2%	35	3	38	60,5%	◆ -36,8%	● 5,1%		
2011-2012	17	2	20	75,0%	31	1	32	71,9%	30	1	32	68,8%	● 66,7%	◆ -22,0%		
2012-2013	14		14	64,3%	29	3	32	62,5%	27		27	59,3%	● 16,7%	◆ -22,0%		
2013-2014	9	2	11	63,6%	22	1	23	43,5%	18	2	20	45,0%	◆ -45,0%	◆ -28,1%		
2014-2015	3		3	33,3%	21	1	22	54,5%	20	2	22	54,5%	◆ -72,7%	◆ -4,3%		
2015-2016	7		7	42,9%									● 133,3%			

 <b>UNIVERSITÉ L'AV</b> Bureau du registraire	<b>Cycle</b> Tous les cycles	<b>Programme</b> Doctorat en littérature et arts de la scè
	<b>Faculté responsable du programme</b> Lettres et sciences humaines	<b>Majeure</b> Toutes les majeures
	<b>Type de programme</b> Doctorat	<b>Scolarité</b> Régulière et préparatoire
<b>INSCRIPTION-DIPLOMATION</b>		
Lecture : 31 mai 2015		

Année univers.	TOTAL DES NOUVELLES INSCRIPTIONS (incluant les changements de programme)															
	ÉTÉ				AUTOMNE				HIVER				TOTAL			
	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes
2009-2010					3	1	4	0,0%					3	1	4	0,0%
2010-2011					3		3	0,0%	1		1	100,0%	4		4	25,0%
2011-2012					3		3	100,0%	1		1	100,0%	4		4	100,0%
2012-2013		1	1	100,0%	2		2	100,0%	1		1	100,0%	3	1	4	100,0%
2013-2014	1		1	100,0%	2		2	50,0%	2		2	50,0%	5		5	60,0%
2014-2015					6		6	66,7%	1		1	100,0%	7		7	71,4%
2015-2016	1		1	100,0%									1		1	100,0%

Année univers.	TOTAL DES INSCRIPTIONS (nouvelles et anciennes)															
	ÉTÉ				AUTOMNE				HIVER				VARIATION			
	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Temps complet	Temps partiel	Total	% Femmes	Été	Automne		
2009-2010	8		8	50,0%	15	2	17	47,1%	16		16	50,0%				
2010-2011	8	2	10	40,0%	11	1	12	25,0%	12	2	14	42,9%	● 25,0%	◆ -29,4%		
2011-2012	9		9	33,3%	14		14	50,0%	16		16	56,3%	◆ -10,0%	● 16,7%		
2012-2013	10	1	11	54,5%	16		16	62,5%	17		17	58,8%	● 10,0%	● 33,3%		
2013-2014	9		9	55,6%	14		14	57,1%	15	1	16	56,3%	▲ 0,0%	▲ 0,0%		
2014-2015	9		9	33,3%	16	1	17	64,7%	17	2	19	63,2%	▲ 0,0%	● 21,4%		
2015-2016	11	1	12	66,7%									● 33,3%			

## Annexe VIII

### Champs de spécialisation des professeurs réguliers

Nom du professeur	Département	Champs de spécialisation	Cours enseignés 1 <sup>er</sup> cycle	Cours enseignés 2 et 3 <sup>e</sup> cycle
Beaulieu, Julie	Département des littératures	Cinéma des femmes Cinéma d'avant-garde et expérimental Littérature féminine d'expression française (XXe et XXIe siècle) Cinéma et culture numérique Technologie et culture visuelle Théories féministes du cinéma, <i>cyborg theory</i> , <i>gender studies</i> et approches philosophiques du cinéma Cinéma et littérature	CIN-2201 Cinéma expérimental et d'avant-garde CIN-1301 Cinéma actuel Cinéma et culture numérique CIN-2220 Cinéma et sexualité	Séminaire « Marguerite Duras : du texte à l'écran »
Roy, Lucie	Département des littératures	Sémiotique et la phénoménologie Cinéma et philosophie Cinéma documentaire Histoire et cinéma	CIN-1002 Histoire et esthétique du film CIN-2100 Le documentaire CIN-1001 Cinéma comme phénomène de communication CIN-1107 Cinéma et intermédialité	CIN-7013 Cinéma et intermédialité
Sirois-Trahan, Jean-Pierre	Département des littératures	Cinéma québécois, Cinéma des premiers temps Précinéma Musique rock et cinéma Modernité, dispositif, intermédialité Cinéma fantastique Identité narrative, Découpage et montage Nouvelle vague	CIN-1000 Langage cinématographique CIN-2303 Critique filmique CIN-1104 Cinéma québécois CIN-1105 Cinéma étatsunien CIN-2110 Questions esthétiques : découpage et montage	Non spécifié

## Annexe IX

### Recherches subventionnées 2014-2015

JULIE BEAULIEU

Titre du projet : Entre technologie, féminisme et culture visuelle. Le cyborg dans l'œuvre de Lynn Hershman Leeson, Subvention, Fonds de recherche du Québec – Société et culture, Établissement de nouveaux professeurs chercheurs.

JEAN-PIERRE SIROIS-TRAHAN

Titre du projet : Montréal, une métropole du 19<sup>e</sup> siècle. Culture visuelle, urbanité et modernités, Subvention. Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Programme Savoir : Subventions de développement Savoir.

## Annexe X

### Centres et groupes de recherche

#### GRAFICS

Fondé en 1992 et dirigé depuis par André Gaudreault, le GRAFICS regroupe des chercheurs de plusieurs universités et institutions québécoises, canadiennes et internationales. Il bénéficie depuis plusieurs années d'une entente de partenariat officiel avec la Cinémathèque québécoise. D'abord connu et reconnu pour ses recherches sur le cinéma des premiers temps, le GRAFICS jette maintenant son dévolu sur l'impact des innovations technologiques sur l'identité même du cinéma, depuis les débuts de son histoire. <http://grafics.ca/>

#### LABORATOIRE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE, DU SON ET DE LA SCÈNE (LANTISS)

Le Laboratoire des Nouvelles Technologies de l'Image, du Son et de la Scène (LANTISS) a comme objectifs principaux le soutien à la création et le soutien aux recherches de pointe sur le développement à la fois des technologies de scène, à la fois des langages et des perceptions engendrés par le recours à ces technologies dans l'espace scénique. Le LANTISS est autant un espace physique (salle multifonctionnelle et studios de recherche) qu'une structure qui gère un parc d'équipements mobiles hautement spécialisés en rapport avec la scène technologique. La singularité de cette infrastructure repose sur les liens étroits existant entre les chercheurs-créateurs en milieu universitaire, le milieu scientifique (laboratoires de robotique et de vision numérique) de même que les milieux professionnels de création. <http://www.lantiss.ulaval.ca/>

#### CENTRE DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE SUR LA LITTÉRATURE ET LA CULTURE QUÉBÉCOISE (CRILCQ)

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) réunit des chercheurs provenant de plusieurs universités et œuvrant en études littéraires, théâtrales, artistiques, musicales et en histoire culturelle. Il a pour mission de contribuer à une meilleure connaissance de la littérature et de la culture du Québec, tant par de grands travaux de synthèse que par la réflexion théorique sur la littérature et la culture contemporaines. <http://www.crilcq.org/>





















